

CONCOURS réalisé en application de l'art. 6 DPR 430 /2001 point 1 alinéa a)
- Non considéré comme une opération commerciale à prix, car organisé dans le cadre de la production d'œuvres artistiques.

La société soussignée **BBB S.p.A.** dont le siège social se trouve à Milan Via Lancetti 28, code fiscal et N° TVA n° 00803620152, (ci-après la **Société Promotrice**) afin de découvrir des photos à utiliser pour ses futures campagnes publicitaires, entend promouvoir le concours suivant, intitulé « **Gentleman's Portrait** »

SOCIÉTÉ DÉLÉGUÉE : **Promotion Plus Uno S.r.l. Via Pacinotti n. 9 - 20155**
N° TVA 1164208015

PÉRIODE : du 14/04/2018
au 31/08/2018

DATE DE RÉUNION DU JURY : d'ici le 30/09/2018

DATE DE COMMUNICATION DES GAGNANTS : d'ici le 07/10/2018

DÉLAI DE REMISE DES PRIX 180 jours à compter de la communication des gagnants

PARTICIPANTS : utilisateurs qui ont fêté leur dix-huitième anniversaire avant le début du concours. Les employés et la famille des employés de la société promotrice, des autres sociétés du groupe et des autres sociétés engagées dans l'organisation du concours, sont exclus de la participation.

PRIX EN FONCTION DU CLASSEMENT :

1er du classement : Motocycle Gran Milano by SWM & Boggi Milano édition limitée d'une valeur de 6 300 €

2e du classement : Costume sur mesure Boggi Milano d'une valeur de 1 090 €

3e du classement : Costume sur mesure Boggi Milano d'une valeur de 850 €

4e du classement : Valise porte-document avec fermeture frontale Boggi Milano d'une valeur de 600 €

5e du classement : Attaché-case single-zip Boggi Milano d'une valeur de 550 €

6e du classement : Valise single-zip Boggi Milano d'une valeur de 550 €

7e du classement : Sac d'une valeur de 550 €

8e du classement : Valise A4 porte-documents d'une valeur de 300 €

9e du classement : Gift card d'une valeur de 200 €

10e du classement : Gift card d'une valeur de 200 €

11e du classement : Gift card d'une valeur de 200 €

12e du classement : Gift card d'une valeur de 200 €

13e du classement : Gift card d'une valeur de 200 €

14e du classement : Lunettes de soleil Boggi Milano d'une valeur de 180 €

15e du classement : Lunettes de soleil Boggi Milano d'une valeur de 180 €

16e du classement : Lunettes de soleil Boggi Milano d'une valeur de 180 €

17e du classement : Portefeuilles 8 compartiments d'une valeur de 130 €

18e du classement : Gift Card d'une valeur de 100 €

19e du classement : Gift Card d'une valeur de 100 €

20e du classement : Gift Card d'une valeur de 100 €

21e du classement : Gift Card d'une valeur de 100 €

22e du classement : Gift Card d'une valeur de 100 €

23e du classement : Gift Card d'une valeur de 100 €

24e du classement : Gift Card d'une valeur de 100 €

25e du classement : Gift Card d'une valeur de 100 €

26e du classement : Gift Card d'une valeur de 100 €
27e du classement : Gift Card d'une valeur de 100 €
28e du classement : Gift card d'une valeur de 50 €
29e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
30e du classement : Gift card d'une valeur de 50 €
31e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
32e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
33e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
34e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
35e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
36e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
37e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
38e du classement : Gift card d'une valeur de 50 €
39e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
40e du classement : Gift card d'une valeur de 50 €
41e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
42e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
43e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
44e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
45e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
46e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
47e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
48e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
49e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
50e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
51e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
52e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
53e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
54e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
55e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
56e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
57e du classement : Gift Card d'une valeur de 50 €
58e du classement : Gift card d'une valeur de 50 €

Montant total des prix : 15 010 €

Les Gift Card peuvent être dépensées en plusieurs fois jusqu'à épuisement du crédit auprès de l'un des points de vente de la marque Boggi Milano sur le site e-commerce www.boggi.com

Chaque Gift Card a une validité d'un an à compter de la date d'émission.

MÉCANIQUE DE CONCOURS

Lors de la période indiquée dans ce règlement, la société BBB S.p.A. organise un concours sur le site www.gentlemanportrait.com.

La participation au concours organisé par BBB S.p.A. est régie par le règlement suivant :

1. Le concours n'est aucunement lié à Facebook ou à Instagram et n'est pas sponsorisé par Facebook ou Instagram. Le participant décharge Facebook ou Instagram eu égard à toute plainte contre Facebook ou Instagram qui pourrait se présenter lors du déroulement du concours.
2. Le concours est international.
3. La participation au concours est gratuite et n'est aucunement soumise à l'achat de biens ou de services.

4. Le concours débute le 14/04/2018 à minuit CEST et termine le 31/08/2018 à 23h59 CEST (ci-après « période du concours »).
5. Pour pouvoir participer au concours, les utilisateurs devront s'inscrire sur le site www.gentlemansportrait.com en insérant les informations requises ; une fois l'inscription effectuée, il sera possible de choisir un nouveau mot de passe pour les accès suivants. Le participant devra ensuite télécharger sa photo en verticale, en plan poitrine et en couleurs, qui représente le « genre Gentleman pour Boggi Milano ». La photo pourra être en format .jpg ou .png pour un poids non supérieur à 20 Mo. La photo se verra automatiquement appliquer un filtre « Boggi Milano » qui transformera la photo en noir et blanc puis l'hashtag « #BoggiGentlemanPortrait » sera automatiquement inséré avec une expression parmi celles-ci :
 - A Gentleman always shows his best to his woman.
 - For a Gentleman, eye contact is everything.
 - A Gentleman protects his woman.
 - For a Gentleman, punctuality is not a detail.
 - A Gentleman is able to say "I'm sorry".
 - A Gentleman transforms a small gesture into a great act.
 - A Gentleman always cares.
 - A Gentleman has a genuine interest in the people around him.
 - A Gentleman's handshake says it all.
 - A Gentleman puts her happiness first.
 - A Gentleman challenges his own ideas.
 - A Gentleman looks after the people he loves.

Toutes les photos téléchargées seront évaluées par un comité de modération qui, sur la base de son jugement indéfectible, déterminera celles qui seront publiées sur une galerie photo présente sur le site.

Le participant pourra télécharger son Gentleman's Portrait qui respecte les critères cités ci-avant et pourra le partager sur son compte Facebook personnel.

Tous les visiteurs du site pourront voter pour la meilleure photo seulement une fois et pourront partager les photos présentes dans la galerie photo sur leur profil Facebook.

Au terme de la période de participation au concours, les 300 photos les plus votées seront évaluées par un jury expert, constitué de personnes sélectionnées par la société promotrice, qui les analysera sous forme anonyme et établira un classement en se basant sur les critères de participation reportés ci-dessous.

Le jury se réunira d'ici le 30 septembre 2018 et sera composé d'au moins 3 personnes. En cas d'égalité, l'ordre de classification sera décrété selon la date d'envoi de la photo : le gagnant sera celui qui a envoyé la photo en premier.

Les jugements exprimés par le jury se baseront sur les paramètres/critères suivants :

- 1) Originalité
- 2) Meilleure représentation du concept du Gentleman
- 3) Habileté et capacité à interpréter le style du Gentleman

Chaque membre du jury exprimera une note comprise entre 0 et 10, décimales comprises.

La somme totale des notes constituera le résultat final de chaque concurrent.

Les décisions du jury sont incontestables et sans appel.

6. Les photos ne devront pas présenter de logos, images, textes, etc. qui puissent faire référence à des sociétés concurrentes de la société promotrice, sous peine de disqualification.

7. Les participants ne pourront pas télécharger d'autres photos après l'approbation de leur portrait : la galerie photo comprendra donc au maximum une photo par participant.
8. Les récompenses ne peuvent pas être modifiées, échangées ou transférées. BBB S.p.A. se réserve le droit de modifier les prix avec d'autres d'une valeur égale. Les prix ne peuvent aucunement être convertis en argent.
9. Chaque photo téléchargée par les participants devra être en rapport avec le concours en termes de contenu. Nous rappelons que les participants devront garantir que rien de ce qu'ils enverront ne puisse enfreindre les normes en vigueur ; à titre d'exemple non exhaustif, il est interdit que la photo contienne des images obscènes, diffamatoires, blasphématoires, racistes, pédopornographiques ou viole les droits de propriété intellectuelle, les droits moraux, les droits d'auteur, ou les droits de protection des données personnelles de tiers, les droits de publication et, plus généralement, respecte toutes les prescriptions établies par la loi sur les droits d'auteur (Loi 22 avril 1941 n° 633) et modifications successives.
10. BBB S.p.A. se réserve le droit, en cas de non-respect de l'une de ces conditions, d'exclure la photo du concours. Le participant décharge BBB S.p.A. de toute responsabilité à l'égard de tiers en cas de violation des prescriptions ci-avant.
11. Les participants devront en outre garantir d'avoir obtenu toutes les autorisations et décharges pour l'utilisation et la diffusion du matériel envoyé par d'éventuelles autres personnes participant, et que, partant, la reproduction de la part de la société promotrice n'impliquera pas la violation des droits de tiers.
12. Le participant, en envoyant la photo, autorise la société promotrice à l'utiliser aux fins de la communication liée au concours, y compris la promotion des photos sur les réseaux sociaux, ainsi qu'aux fins publicitaires, de marketing et de communication futures sans n'avoir rien à prétendre.
13. Les gagnants seront avertis par e-mail, qui sera envoyé à l'adresse saisie lors de l'inscription. L'e-mail envoyé aux gagnants comportera également les instructions pour obtenir les prix. Si l'un des gagnants ne contacte pas la société promotrice dans les 7 jours après la notification de la victoire, il perdra son droit à obtenir le prix. Dans ce cas, BBB S.p.A. pourra choisir un autre gagnant dans le respect de la classification et des points obtenus par les autres participants. Les formalités relatives à la remise des prix seront définies individuellement avec chaque gagnant. BBB S.p.A. ne saurait être tenue responsable en cas de perte de la notification lors de l'envoi électronique ou parce qu'elle n'a pas été reçue par le gagnant pour des raisons qui échappent à son contrôle.
14. La participation à cette manifestation comporte l'acceptation du présent règlement sans réserve aucune. Toute tentative de tricherie ou de déclaration erronée ou mensongère entraîne la disqualification immédiate. Il est formellement interdit de modifier ou de tenter de modifier les dispositions de ce règlement. La société promotrice se réserve le droit d'intenter toute action judiciaire contre des personnes qui violeraient ce règlement ou qui auraient des comportements de tricherie ou qui tenteraient de tricher.
15. La société promotrice ne saurait être tenue responsable pour les messages : perdus ou endommagés après envoi électronique : parvenus au-delà du temps établi ; avec des données incorrectes. La société promotrice ne saurait être tenue responsable pour tout problème d'accès, empêchement, dysfonctionnement ou difficultés regardant les outils techniques, l'ordinateur, la ligne téléphonique, les câbles, l'électronique, le logiciel et les dispositifs hardware, la transmission et la connexion, la connexion internet, qui pourrait compromettre la participation de l'utilisateur au concours.

16. Aux sens de l'art. 13 du D. L italien 196/2003, nous rappelons que les données personnelles des participants seront traitées aux fins du déroulement du concours. Le traitement sera effectué avec des instruments qui garantissent la sécurité et la confidentialité, même avec des systèmes automatisés. Aux sens des art. 7, 8, 9 du D. L italien n° 196/2003, le participant pourra faire valoir ses droits et avoir accès à ses données, en demander la modification et leur effacement, ou s'opposer à leur utilisation. Les données seront traitées par la société BBB S.p.A. en tant que promoteur et par Promotion Plus Uno S.r.l., en tant que société déléguée aux seules fins de l'organisation du concours.
17. Le présent règlement est régi par la législation italienne. Pour toute controverse, le tribunal de Milan est le seul compétent.

Milan, le 12 avril 2018

BBB S.p.A.